



COMMUNE DE PAUDEX

DECISION DU CONSEIL COMMUNAL

La Municipalité de la Commune de Paudex

agissant en vertu de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) porte à la connaissance des électeurs que, dans sa séance du 12 mars 2007, le Conseil communal a adopté :

1. Le préavis 01/2007 – Entretien et rénovation 2007, bâtiments du complexe communal,

- allouant à la Municipalité un crédit de fr. 110'000.-- pour financer les travaux d'entretien et de rénovation du complexe communal en 2007.

Les électeurs peuvent consulter cette décision au greffe municipal. Cette décision est susceptible de référendum dans les 20 jours qui suivent le présent affichage (art.107, al 3,LEDP).

2. Le préavis 03/2007 – Réponse de la Municipalité à la motion Grandjean.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

Serge Voruz



La Secrétaire municipale

Ariane Bonard

Paudex le 13 mars 2007